

Image not found or type unknown



ANNULATION D'UN CONTRAT DE FORMATION

Par **sisso**, le **20/12/2008** à **21:42**

Pouvez-vous répondre à ma question s'il vous plaît? J'aimerais annuler ma formation par correspondance à laquelle j'ai souscrit il y a un an, mais que je n'ai pu suivre pendant la durée de mon congé parental de plus financièrement je n'arrive plus à suivre. J'ai appris que cette formation ne me servait plus du fait que j'ai eu un troisième enfant. J'ai contacté une personne de ma formation pour faire annuler le contrat mais elle m'a répondu que je ne pouvais pas, et que j'étais obligé de finir pendant un an les règlements. **je ne sais plus quoi faire pouvez-vous m'aider.**

MERCI.